



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DE JURY

Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP

Section : Économie et gestion

Option : Commerce et Vente

Session 2024

Rapport de jury présenté par :

Dominique CATOIR

Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PLAN DU RAPPORT

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1. LES RÉSULTATS

1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.2.1. Sur la forme

1.2.2. Sur le fond

1.3. OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

1.3.1. Dossier 1

1.3.2. Dossier 2

1.3.3. Dossier 3

1.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

1.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

1.4.2. Pendant l'épreuve

2. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1. LES RÉSULTATS

2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.2.1. Sur la forme

2.2.2. Sur le fond

2.3. OBSERVATIONS PARTIE PAR PARTIE

2.3.1. Partie 1

2.3.2. Partie 2

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

2.4.2. Pendant l'épreuve



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1. RÉSULTATS

3.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.2.1. L'exposé de 20 minutes

- Les principaux éléments appréciés par le jury
- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.2.2. L'entretien avec le jury

- Les principaux éléments appréciés par le jury
- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

3.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.3.1 La compréhension de l'épreuve

3.3.2. La préparation de l'épreuve

3.3.3. La première partie de l'épreuve

3.3.4. L'échange avec le jury

4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1. RÉSULTATS

4.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

4.2.1. Les principaux éléments appréciés par le jury

4.2.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats

4.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

5. ANNEXES : EXEMPLES DE SUJETS POUR L'ADMISSION

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN GÉNÉRAL DES CONCOURS

	CAPLP	CAFEP-CAPLP
Postes au concours	135	22
Candidats inscrits	1336	369
Candidats présents (aux deux épreuves)	493	178
Candidats admissibles	218	45
Moyenne des admissibles / 20	10,59	13,10
Moyenne des candidats admissibles ED / 20	10,53	13,26
Moyenne des candidats admissibles EDA / 20	10,66	12,93
Candidats présents à l'admission	191	42
Candidats admis	135	22
Moyenne des admis aux épreuves d'admission /20	13.26	16.41
Moyenne des candidats admis Leçon / 20	12.52	16.55
Moyenne des candidats admis Entretien / 20	14.49	16.18
Candidats inscrits sur liste complémentaire	0	3



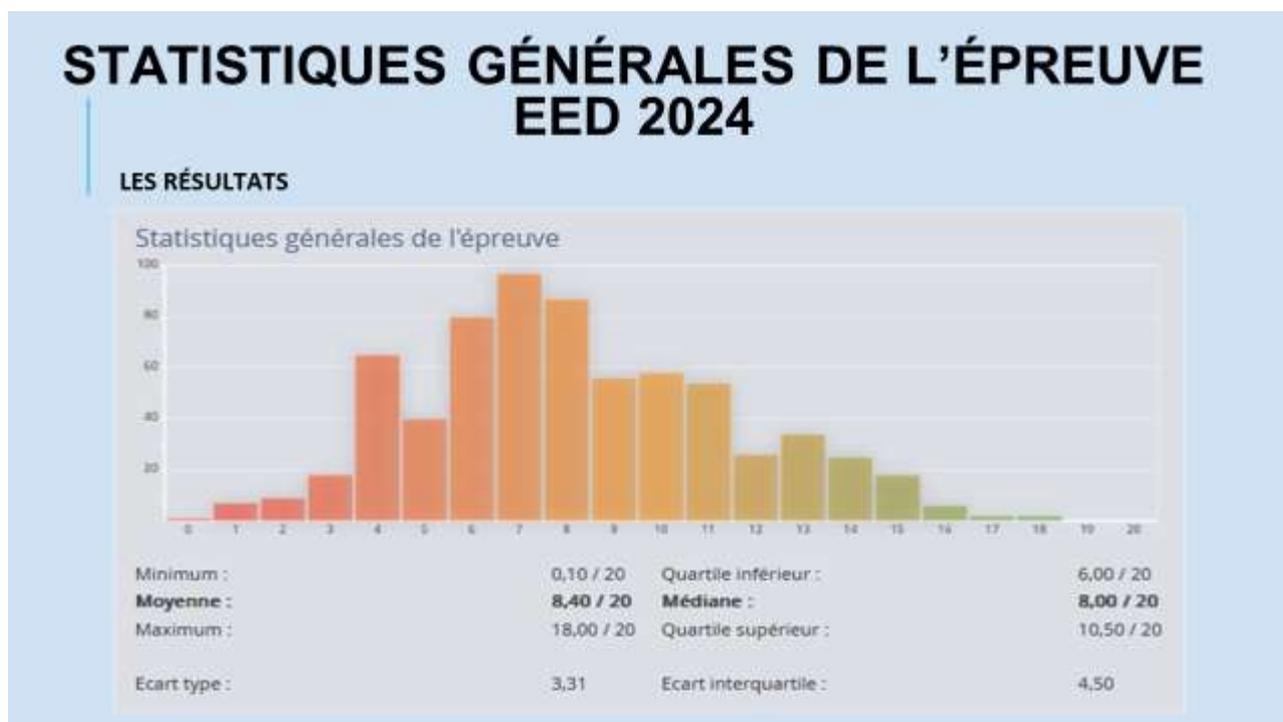
**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

1. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

1.1. LES RÉSULTATS



1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1.2.1. Sur la forme

Les points positifs

Le jury apprécie lorsque la copie est correctement rédigée, structurée et le sujet introduit.

Certaines copies répondent aux attendus en termes de présentation et de structuration des réponses à savoir :

- Copies organisées en dossiers, les questions sont numérotées, voire réécrites, facilitant la lecture et la correction ;
- Sous-parties à l'intérieur de chaque question avec introduction et conclusion ;
- Tableaux pour les calculs avec détail des calculs proposés ;
- Structuration des idées sous la forme de tirets dans certaines réponses ;



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Saut de lignes entre les questions et parties rendant la copie aérée et agréable à lire et à corriger.

Les règles orthographiques et syntaxiques sont globalement maîtrisées.

Certains candidats font preuve d'une analyse professionnelle que l'on sent empreinte de la réalité du terrain, qui leur permet de gagner en pertinence et de contrebalancer certaines lacunes disciplinaires, qui pour l'instant ne sont pas maîtrisées, mais qui en font des profils très intéressants.

Les points d'amélioration possibles sur la forme

Rappel : toute rupture de l'anonymat du candidat sur sa copie entraîne son élimination du concours. À titre d'exemple, les candidats seront particulièrement vigilants à ne pas signer de leur nom un courrier, une note d'information, un courriel... qu'ils auraient rédigé dans le cadre de leur composition.

Apporter plus de soin à la copie :

- Soigner la communication écrite. Les candidats doivent en soigner tous les aspects (lisibilité de l'écriture, couleur, aération, soulignement, bannir les ratures). Ce sont des qualités attendues d'un futur enseignant ;
- Insérer davantage de liens entre les parties qui rappellent la problématique du cas ;
- Mieux structurer les réponses, utiliser les tableaux et/ou des graphiques ;
- Détailler les calculs, expliquer les résultats, faire des phrases réponses ;
- Respecter la numérotation des questions ;
- Faire attention à la pagination de la copie pour éviter les nombreuses "pages blanches" ;
- Relire attentivement la copie pour éviter certaines fautes d'orthographe sur des mots fréquemment employés par un professeur d'économie-gestion en lycée professionnel. Certaines copies restent très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours ;
- Mieux gérer son temps pour traiter l'ensemble du sujet et développer tous les points ;

Une attention particulière doit être accordée au respect des consignes. Certaines réponses sont superficielles ou hors sujet, ce qui suggère une lecture précipitée des questions. Les questions doubles nécessitent une attention particulière pour être traitées dans leur intégralité ;



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Il est essentiel d'argumenter et de justifier les réponses. Dans l'ensemble, les candidats ont fourni des réponses pertinentes, mais quelques-uns ont omis de les étayer suffisamment.

1.2.2. Sur le fond

Les points positifs

Certains candidats démontrent une bonne maîtrise des connaissances disciplinaires, des outils et utilisent un vocabulaire professionnel.

Les méthodes et les outils d'analyse sont adaptés et mobilisés avec pertinence (PESTEL, SWOT : Forces/Faiblesses, Opportunités/Menaces, Offre/Demande).

Certains concepts sont définis (E-réputation, Marketing de réseau ou Marketing multi niveaux, les différents statuts juridiques d'une entreprise).

Certains candidats font l'effort de détailler et d'argumenter leurs choix et leurs propositions.

Les points d'amélioration

De nombreuses copies présentent des questions non traitées, des hors sujets ou des réponses superficielles.

Il est impératif de maîtriser les connaissances, les concepts et les outils méthodologiques de base liés aux sciences de l'Économie et Gestion, car les parties relatives à la maîtrise et à l'exploitation des concepts disciplinaires, économiques, juridiques, de gestion et de management mettent en difficulté les candidats.

La justification des choix proposés et adaptés au contexte situationnel manque parfois de cohérence.

Les solutions proposées ne répondent pas toujours au contexte et/ou les axes d'amélioration manquent de pertinence.

Pour les questions faisant appel à une démarche calculatoire, les candidats doivent aller jusqu'au bout de la problématique et ne pas laisser une réponse peu aboutie.

Certains candidats font référence au programme de terminale du baccalauréat or ceci n'est pas demandé pour cette épreuve.

1.3. OBSERVATIONS DOSSIER PAR DOSSIER

DOSSIER 1

Le dossier 1 a été globalement bien traité, souvent au détriment des autres dossiers.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1.3.1. Partie 1

Question 1.1 : Analyse du marché français de l'immobilier

L'analyse du marché spécifique de l'Hérault est globalement repérée, mais elle n'est pas toujours structurée (offre, demande, environnement).

Il est recommandé aux candidats de diviser leur analyse en sections distinctes telles que l'analyse de la demande, l'analyse de l'offre ou en ayant recours à des méthodes d'analyse telle que la méthode PESTEL.

Quelques candidats confondent diagnostic interne (FF) et diagnostic externe (OM). Les candidats ont tendance à recopier les éléments des documents fournis dans le sujet, au lieu de les analyser.

Question 1.2 : Diagnostic de l'entreprise IAD et intérêt de rejoindre le réseau IAD

Parfois la réponse ressemble plus à une présentation d'entreprise qu'à un diagnostic. De nombreux candidats ont réalisé un diagnostic global avec la méthode SWOT, au lieu d'un diagnostic interne.

Le diagnostic interne est souvent suivi par un diagnostic externe alors que la consigne demandait explicitement un diagnostic d'IAD.

Les forces et faiblesses ne sont pas toujours adaptées ou des éléments de contenu sont manquants ce qui ne permet pas d'évaluer correctement le candidat.

Certains outils d'analyse sont inadaptés.

Question 1.3 : Intérêts du séminaire

Les retombées positives du séminaire ont globalement été identifiées pour les deux parties mais la référence à la notion de formation n'a pas toujours été mise en évidence avec un manque de vocabulaire scientifique pour certaines copies.

Le manque de maîtrise des concepts disciplinaires, économiques, juridiques, de gestion et de management conduit à des conclusions sommaires, des décisions poreuses.

Beaucoup de candidats n'ont abordé que les avantages et n'ont pas évoqué les quelques limites.

Question 1.4 : Statut juridique

La plupart des candidats proposent une solution juridique adaptée, mais les justifications sont souvent trop superficielles.

Les options proposées sont pertinentes et adaptées à la situation de Jasmine Bouali.

Malgré les annexes, certains candidats ne maîtrisent pas les statuts juridiques.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Question 1.5 : Marketing réseau

Le concept de marketing de réseau est approximatif.

Peu de candidats citent les principes, les avantages et les limites dudit concept.

Les justifications quant à la pertinence de rejoindre le réseau IAD sont présentes mais elles ne sont pas toujours organisées autour du marché de l'Hérault et de la situation de J. Bouali.

La question portant sur la pertinence de rejoindre le réseau est très peu développée et peu justifiée. Les réponses ne sont pas suffisamment reliées au contexte qui porte à la fois sur le marché de l'Hérault et sur la situation de J. Bouali.

DOSSIER 2

1.3.2. Partie 2

Question 2.1 : Activité sur « Instagram »

Beaucoup de candidats recopient les indicateurs sans les analyser ou comparent ceux de J. Bouali avec la norme ou la moyenne de IAD. L'appréciation de l'activité Instagram du compte de J. Bouali est souvent restituée sans analyse.

Les candidats maîtrisent relativement bien les outils digitaux mais cette connaissance se limite à la « culture générale ». Le lien avec les indicateurs demandés n'est pas établi.

Les propositions d'amélioration ne tiennent pas toujours compte des trois points à travailler à savoir la fréquence, l'audience et le contenu. Elles restent cohérentes mais sont peu développées. Elles manquent d'analyse et de structure.

Question 2.2 : Proposition autres réseaux sociaux

Certains candidats proposent des réseaux sociaux incohérents et inadaptés au contexte situationnel (exemple : TikTok et Pinterest). Le réseau social professionnel LinkedIn est rarement proposé.

Question 2.3 : Concept e-réputation

Dans l'ensemble le concept est maîtrisé mais il manque des termes techniques et scientifiques, et la définition est trop sommaire.

Les moyens ne sont pas toujours adaptés à l'activité immobilière de J. Bouali (exemple : la plateforme Immodvisor est rarement prise en compte).



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER 3

1.3.3. Partie 3

Question 3.1 : Conception du flyer

Certains candidats ont choisi de faire un croquis du flyer, cela semble être un choix judicieux.

La méthode de conception d'un flyer reste cependant dans l'ensemble lacunaire.

Plusieurs copies font référence à la méthode AIDA ou QQOQCP, mais l'utilisation de ces outils est généralement superficielle.

Les éléments juridiques obligatoires sont la plupart du temps oubliés.

Question 3.2 : Calcul du nombre de semaines

Le concept disciplinaire de la spécialité (dans ce cas-ci, calcul du nombre de semaines de l'opération de prospection et du CA potentiel correspondant) n'est pas maîtrisé par certains candidats ou est totalement irréaliste.

Les données sur les logements sociaux et vacants ne sont pas prises en compte dans les calculs.

Certains candidats partent des jours disponibles consacrés à la prospection et non du potentiel de rendez-vous pour définir le nombre de semaines nécessaires.

On constate une confusion entre le temps nécessaire à la distribution des flyers et la durée des rendez-vous obtenus.

Question 3.3 : Calcul du chiffre d'affaires

La démarche est souvent non aboutie.

Lorsque la méthode de calcul est maîtrisée, les candidats se limitent au chiffre d'affaires global ou au chiffre d'affaires généré par les mandats exclusifs.

Très peu de candidats ont associé le résultat au rapport entre les mandats simples et les mandats exclusifs.

La pertinence de l'opération de prospection est rarement traitée, car les calculs ne sont pas maîtrisés.

Question 3.4 a : Conclusion de l'opération de prospection

Les conclusions sont cohérentes mais les justifications restent sommaires. Peu de candidats identifient à la fois les intérêts et les limites de l'opération de prospection.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Question 3.4 b : Propositions d'actions pour l'opération de prospection

Les propositions sont souvent orientées sur l'utilisation des réseaux sociaux ou l'analyse des performances de l'opération de prospection.

Peu de candidats proposent des actions « terrain » diversifiées. Certaines propositions ne sont pas adaptées au secteur de l'immobilier.

Question 3.4 c : Justifications d'actions pour l'opération de prospection

Cette question est traitée de manière superficielle. Les propositions manquent de justification.

1.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

1.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Maîtriser les concepts disciplinaires inhérents à la spécialité, les notions de Culture économique, juridique et managériale (CEJM) ainsi que les outils de calculs de base et les méthodes utilisées en économie.

Apprendre à exploiter les données commerciales.

Prendre connaissance des remarques et conseils donnés dans les rapports de jury.

Prendre conscience qu'il s'agit d'un concours et pas d'une simple évaluation, que toutes les questions comptent et qu'une copie inachevée laisse une mauvaise impression aux évaluateurs.

S'entraîner sur plusieurs études de cas avant l'examen, à lire des dossiers volumineux et à surligner les informations essentielles pour plus d'efficacité et une meilleure gestion du temps.

1.4.2. Pendant l'épreuve

- Réaliser une lecture active du cas et bien s'imprégner de la situation proposée. Il est nécessaire de comprendre le contexte et de porter une attention particulière à la problématique proposée, problématique à laquelle les différents dossiers vont tenter de répondre. Il est impératif de créer du lien avec le contexte.
- Veiller à introduire le sujet et à délimiter les parties avec un chapeau introductif qui rappelle l'enjeu du dossier et le lien avec la problématique pour mettre en avant sa réflexion et son esprit d'analyse.
- Approfondir les réponses aux questions pour mettre en avant sa capacité à prendre du recul et ses apports professionnels. Les justifications doivent aussi être structurées.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Ne pas hésiter à suggérer des orientations stratégiques, juridiques ou de management, notamment dans les conclusions et les justifier.
- Mobiliser des outils pour structurer sa rédaction et son propos.
- Privilégier l'utilisation de tableaux dans les sections chiffrées.
- Bien gérer son temps pour ne pas finir la copie de façon désordonnée et déstructurée.
- Lire attentivement toutes les questions. Répondre à toutes les questions de manière précise.
- Aérer et soigner la présentation de la copie et l'écriture.
- La clarté de l'expression (style, orthographe, explications) revêt une importance capitale pour un futur enseignant appelé à communiquer et à transmettre des consignes à ses élèves.
- Numéroter et indiquer les intitulés des questions.
- S'accorder un temps de relecture une fois le travail achevé.

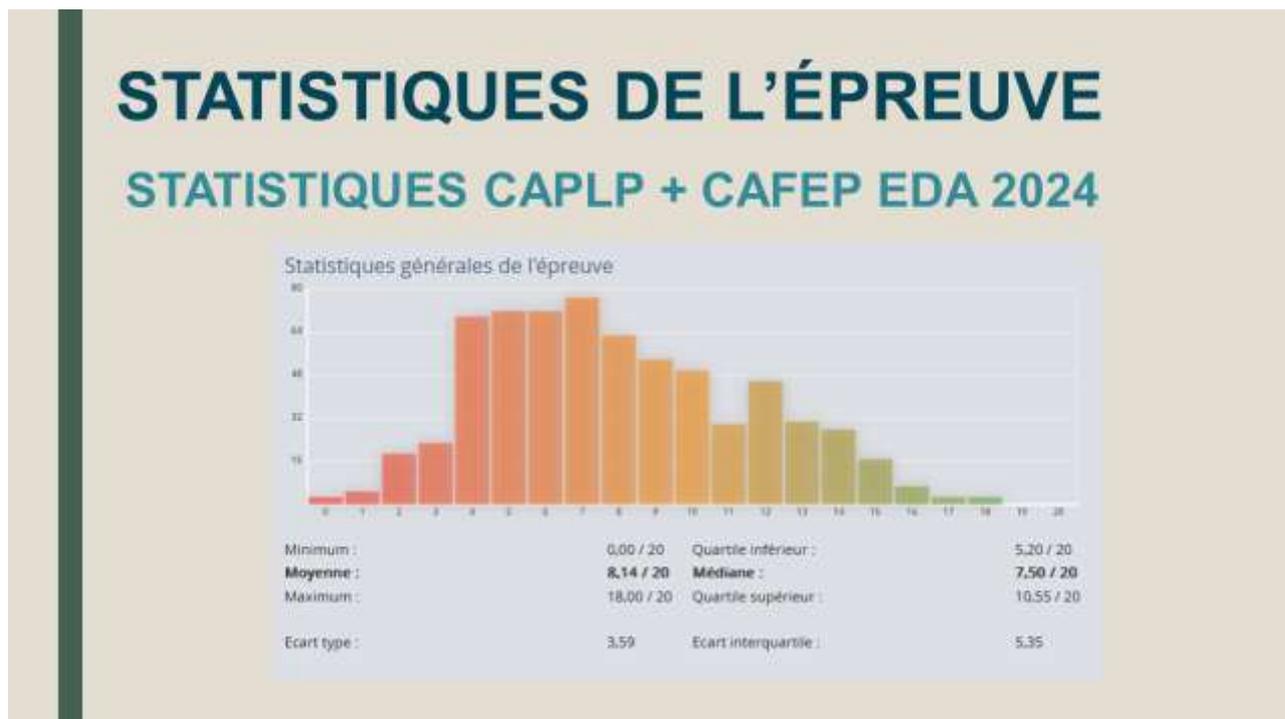


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2. L'ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

2.1 LES RÉSULTATS



2.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

2.2.1. Sur la forme

Les points positifs

Les copies sont plutôt bien présentées, claires, lisibles, rédigées et structurées dans le respect des règles de présentation (écriture, énumération avec des tirets, soulignement, titres, sous-titres...), et l'expression est globalement adaptée.

Les meilleures copies proposent deux parties bien apparentes ainsi qu'une structuration facilitant la lecture des propositions des candidats. Les tableaux sont souvent présentés de façon raisonnée avec un nombre limité de colonnes ce qui valorise leur intérêt.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury a également apprécié que les candidats proposent une introduction (et éventuellement un plan) qui pose le cadre et la vision que le candidat a de l'épreuve et du sujet.

Globalement, il y a de réelles qualités de communication écrite pour la majorité des candidats.

Les points d'amélioration

Certains candidats ne font pas d'introduction. Il est donc difficile de repérer les enjeux, le contexte, les objectifs pédagogiques...

Les deux parties sont souvent bien distinctes, mais certains candidats n'abordent pas la 2ème (par manque de temps probablement); la partie réflexive n'est souvent pas accompagnée d'une conclusion.

Des tableaux sont souvent proposés en guise de fiches de séquences et/ou de séances mais ils sont parfois trop chargés et donc peu lisibles.

Certaines copies restent très en deçà de ce que le jury est en droit d'attendre pour un concours: manque de soin, ratures, traits des tableaux ou soulignements tracés à la main, écriture parfois illisible, un nombre important de fautes d'orthographe et de syntaxe.

Une attention doit être portée à :

- La pagination pour limiter le nombre de pages blanches ;
- L'orientation des pages (horizontal, vertical) qui ne facilite pas toujours la lecture de la copie ;
- Aux marges qui ne sont pas toujours respectées entraînant des informations en partie tronquées à la numérisation.

L'utilisation du stylo bille qui se gomme est à proscrire : des passages entiers peuvent être effacés lors du scan des copies, rendant la production du candidat illisible.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.2.2. Sur le fond

Les points positifs

Les meilleurs candidats ont su introduire leur séquence pédagogique en présentant les enjeux de formation et ont démontré leur capacité à proposer des activités adaptées et liées à la fidélisation du magasin pédagogique.

Les meilleures copies proposent une séquence articulée autour de séances cohérentes, et l'utilisation des annexes est réelle.

Certaines copies montrent une préparation sérieuse des candidats.

Les points d'amélioration

L'épreuve cherche à savoir si le candidat est capable de proposer une séquence pédagogique à un public cible en fonction des éléments du contexte donné (pour le sujet 2024 : épicerie pédagogique Bio, collecte de documents lors des PFMP...).

Ainsi, même si l'évaluation de la copie repose sur des éléments divers, la production d'une séquence pertinente en lien avec le lycée professionnel, la filière et le niveau présenté est un élément discriminant de cette épreuve.

Trop peu candidats proposent des activités d'apprentissage concrètes.

Le candidat perd un temps précieux à développer des idées qui ne seront pas prises en compte dans la notation. Par exemple, la citation d'auteurs pédagogiques, la mise en valeur de concepts disciplinaires ou pédagogiques hors sujet, n'apportent pas d'éléments qui permettent au jury d'apprécier la réelle capacité du candidat à structurer un enseignement en lycée professionnel.

La délimitation des champs disciplinaires didactiques et pédagogiques est parfois confuse et entraîne bien souvent un écrit hors sujet.

Les évaluations et dispositifs transversaux sont souvent cités, mais trop peu détaillés et non intégrés dans la séquence. Les propositions concrètes d'évaluation sont rares. De trop nombreuses copies ne parlent que de quizz, ou d'auto-évaluation, voire d'évaluation au fil de l'eau. Quant à la co-



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

intervention en français, par exemple, elle ne sert souvent qu'à corriger des fautes d'orthographe.

La pédagogie des lycées professionnels ainsi que le profil des apprenants sont méconnus de la part de certains candidats qui présentent un cours très magistral sans construire de compétences pour l'élève.

Le jury constate aussi des difficultés à exploiter les PFMP à la fois comme des lieux de collecte de ressources, de développement des compétences professionnelles, mais aussi des lieux inspirants pour développer des stratégies dans un magasin pédagogique par exemple.

Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en mesurer l'utilité.

2.3. OBSERVATIONS

2.3.1. Partie 1 : Organiser et concevoir une séquence pédagogique

Les points positifs

Les meilleures copies présentent les deux enjeux de formation de la séquence à savoir :

- L'acquisition de compétences professionnelles relevant du groupe 3 « Fidélisation de la clientèle et développement de la relation client » ; (sujet 2024)
- L'intégration de la démarche école-entreprise ;
- La construction de la séquence pédagogique comporte des activités qui exploitent pleinement les éléments du contexte, notamment le magasin pédagogique, en proposant par exemple des activités « à l'intérieur même de l'épicerie bio du lycée ». L'élève est ainsi au centre des activités pédagogiques proposées, en position d'acteur ;
- La plupart des candidats ont compris l'articulation de la séquence à mettre en œuvre ;



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Les meilleurs candidats ont su exploiter avec pertinence le corpus avec une véritable didactisation des ressources ;
- Les dispositifs transversaux (chef d'œuvre, co-intervention) ont bien été intégrés à la séquence ;
- Les modalités d'évaluation sont explicitées, avec une progressivité dans certaines copies. Quelques candidats ont su proposer des méthodes d'évaluation pertinentes, à travers l'usage du numérique, et l'évaluation par compétences (novice, débrouillé, averti, expert) est proposée par de nombreux candidats.

Les points d'amélioration

Le jury relève des propositions de séquence « déséquilibrée », mettant en avant de manière disproportionnée une introduction qui met en relief les modalités d'évaluation, de transversalité ou encore de gestion de la classe au détriment de l'idée même de la séquence voire des activités à proposer aux élèves.

La construction de la séquence doit prendre appui sur les compétences visées au référentiel, le contexte proposé et être en lien avec la thématique du corpus documentaire. Il est fréquent qu'au bout de plusieurs pages de lecture de la proposition faite, le jury s'interroge sur ce que propose le candidat concrètement pour répondre au sujet proposé. Il vaut mieux proposer deux ou trois séances bien construites et abouties (plutôt qu'une dizaine), avec des activités d'apprentissage concrètes, réalistes et adaptées au public.

Les concepts sont rarement mobilisés ou peu maîtrisés. Les candidats font une ou plusieurs séances sur des compétences annexes (exemple : rebond commercial).

La proposition de séquence doit s'efforcer prioritairement de répondre « à la commande » du sujet. Le jury évalue d'abord la capacité du candidat à organiser et structurer un enseignement adapté, pas à connaître « par cœur » les formes d'évaluation par exemple.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le contexte professionnel doit être complété avec une ou plusieurs mises en situations professionnelles dans les séances et les PFMP doivent être réexploitées notamment quand le sujet le précise.

Trop peu de candidats réalisent une action concrète avec le magasin pédagogique, alors que c'était suggéré dans le sujet 2024.

Dans certaines copies, les activités d'apprentissage sont limitées, inexistantes, inadaptées aux compétences visées ou trop nombreuses au regard de la durée de la séance.

Les évaluations et transversalités sont souvent évoquées sans lien avec le sujet (soit purement théoriques ou applicables dans n'importe quelle situation).

La co-intervention français ne sert souvent qu'à corriger les fautes d'orthographe... sans mise en avant de l'intérêt sur les apprentissages.

Peu de candidats pensent à retravailler les documents pour les rendre accessibles aux élèves et optimiser leur exploitation.

Certaines copies font état d'autres entreprises qui ne sont pas adaptées à la fidélisation (sujet 2024) et à ce qui est demandé dans le sujet.

De très nombreux candidats utilisent les ressources collectées en PFMP comme des ressources lambda.

Certaines propositions de durée ou de timing sont irréalistes.

2.3.2. Partie 2 : Analyse réflexive et explicitation de la démarche didactique

Les points positifs

La grande majorité des candidats a traité la deuxième partie, mais de façon très inégale.

La justification des ressources choisies par les candidats, proposée sous la forme d'un tableau aéré, facilite la lecture et la compréhension des intentions



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

formulées. C'est un schéma pertinent à conserver pour autant qu'il y ait une justification raisonnable (ni trop ni trop peu) des ressources sélectionnées.

Certains candidats ont su expliquer pourquoi ils retenaient ou non telle ou telle ressource du corpus.

Des pistes d'amélioration voire des activités complémentaires (comme l'intervention d'un professionnel pour un partage d'expérience professionnelle ou l'intervention d'une classe de STS Communication pour leur expertise en matière de réseaux sociaux par exemple) ont été proposées par certains candidats apportant une véritable valeur ajoutée aux copies.

Les meilleures copies ont enrichi leur réflexion en justifiant les choix d'éléments non traités dans leur séquence.

Les points d'amélioration

L'analyse de la séquence a souvent été négligée par les candidats.

La partie 2 est souvent redondante avec la partie 1. Dans une démarche didactique, le candidat doit réfléchir à l'étayage vers la compétence. Il doit se demander quels supports, quelles ressources, quels prérequis...il mobilise pour accompagner l'apprenant dans l'activité proposée.

L'analyse est souvent sommaire, se limitant à une présentation des différentes séances (répétition de la première partie), et ne révèle pas de prise de recul du candidat sur la pratique didactique mise en œuvre. Beaucoup de candidats indiquent « il me paraît important... » au lieu de dire en quoi leur choix est utile pour construire les compétences visées.

Les candidats ont souvent exposé des contenus scientifiques et non une analyse de leurs séances, et ne s'interrogent pas assez sur :

- Quel est l'intérêt de cette séance ?
- Pourquoi je propose ces séances dans cet ordre ?
- En quoi cette séance va me permettre de valider les compétences visées ?
- Pourquoi ne pas choisir certains documents ?



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La réflexion a souvent porté sur des choix pédagogiques (exemples : « pédagogie spiralaire », « travail en groupes » ...), sans prise de recul sur les choix didactiques effectués :

- Quel est intérêt de ce document ?
- Comment le retravailler pour l'adapter à ma classe ?
- Où l'intégrer dans ma séance ?
- Comment l'exploiter ?

2.4. CONSEILS AUX CANDIDATS

2.4.1. Pour la préparation de l'épreuve

Prendre connaissance du rapport de jury et s'approprier le référentiel.

Maîtriser la syntaxe et l'orthographe.

Maîtriser les notions de compétence, d'objectif, de mise en situation afin qu'elles soient définies précisément lors de l'élaboration de la séquence et des séances d'enseignement.

Prendre connaissance des dispositions concernant la transformation de la voie professionnelle (co-intervention, chef-d'œuvre, accompagnement personnalisé, mobilités internationales et européennes, poursuite d'études...) et la rénovation du lycée professionnel afin de les intégrer au mieux dans la séquence pédagogique.

S'informer sur les modalités d'évaluation en lycée professionnel et notamment les modalités d'évaluations certificatives des épreuves de la filière professionnelle, évoquées par de nombreux candidats, mais peu nombreux sont ceux qui les présentent correctement.

S'exercer sur les sujets existants pour s'entraîner sur la didactisation des ressources et être en mesure de gérer son temps.

Pour les candidats sans expérience d'enseignement, bien se renseigner sur le profil des élèves et sur la pédagogie adaptée du lycée professionnel, en rencontrant par exemple des professeurs du LP ou en demandant à s'immerger dans ce type d'établissement.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.4.2. Pendant l'épreuve

Sur la forme :

- Soigner la qualité de l'expression et la rédaction des copies (lisibilité, couleur, aération, soulignement, tableaux) ;
- Distinguer les deux parties de l'épreuve ;
- Gérer son temps pour finaliser la deuxième partie de l'épreuve ;
- L'utilisation du stylo bille qui se gomme est à proscrire.

Sur le fond :

En guise d'introduction, il sera apprécié de rappeler le thème du sujet, le niveau visé, de présenter les enjeux de formation de la séquence et d'établir explicitement un lien si le candidat identifie plusieurs types d'enjeux.

Centrer la proposition de séquence sur l'élève, en le mettant en position d'acteur de sa formation, sans quoi, la séquence sera inadaptée au public visé dans le cadre du concours présenté.

Penser à utiliser des verbes d'action dans ses activités (taxonomie pertinente pour identifier différents niveaux de construction et d'acquisition des compétences).

Respecter la contextualisation proposée dans le sujet.

Appréhender le rôle essentiel et complémentaire des périodes de formation en milieu professionnel pour avoir une réflexion plus poussée sur les productions d'élèves tirées d'activités authentiques professionnelles.

Privilégier la mise en œuvre de situations d'apprentissage professionnalisantes incluant des activités scénarisées.

Concevoir et organiser une séquence basée sur les compétences professionnelles à acquérir et non les savoirs associés et avoir en tête par avance le découpage pédagogique des séances, ainsi qu'une idée des découpages horaires (de façon à ne pas faire de propositions irréalistes).

Veiller à l'articulation et la progressivité des séances.

Exploiter le corpus documentaire pour le rendre accessible aux apprenants.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

3. L'ÉPREUVE DE LEÇON

3.1 LES RÉSULTATS

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents /20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	218	191	10.76	12.52	3.53
CAFEP	45	42	13.49	16.55	2.44

3.2. OBSERVATIONS DES MEMBRES DU JURY

3.2.1 L'exposé de 20 minutes

- Les principaux éléments appréciés par le jury

Appréciations sur le fond :

Contextualisation : Le fonctionnement du lycée professionnel est globalement bien connu. Le contexte scolaire (projet d'établissement, caractéristiques de la classe, proximité géographique...) est bien intégré pour bâtir une séance en lien avec le niveau des élèves et les objectifs énoncés. Les candidats ont réellement intégré ces éléments dans leur démarche de conception et d'animation de séance. Les bons candidats ont su intégrer les dispositifs du lycée professionnel.

Didactisation et réflexion pédagogique : Les meilleurs candidats présentent une séance placée dans une progression, avec un respect des objectifs énoncés. Les éléments de la culture numérique sont intégrés à bon escient. Les activités proposées sont adaptées aux élèves (formation et niveau). La plupart des candidats explicite les enjeux didactiques de manière correcte en réalisant le lien entre les compétences visées et les activités proposées. Le jury a apprécié la capacité du candidat à présenter les rituels d'entrée, les prérequis, les objectifs de la séance. Il est important de différencier la séquence de la séance.

Échange avec le jury : Les meilleurs candidats sont à l'écoute, capables d'enrichir leurs propositions durant l'entretien. La prise de recul, à l'invitation du jury est



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

essentielle pour analyser les choix et se corriger le cas échéant. Globalement, les échanges sont riches avec les candidats qui font preuve de réactivité.

Activités proposées : Les meilleurs candidats proposent des activités en phase avec le profil des élèves de filières professionnelles et en lien avec le référentiel. Les attendus du Baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente option A et B sont généralement maîtrisés. Enfin, les séances proposées sont globalement professionnalisantes et certains candidats ont habilement réinvesti leurs expériences professionnelles.

Supports des candidats : Les fiches de séances constituent un support pertinent permettant de justifier la démarche pédagogique. Les meilleurs candidats ont su prendre de la distance par rapport aux manuels scolaires. Enfin les outils numériques sont proposés au service de l'activité et non pas comme simple prétexte.

Appréciations sur la forme :

Respect du temps : Les candidats ont globalement bien respecté les 20 minutes réglementaires pour présenter leur proposition en utilisant par exemple un minuteur. Peu de candidats ont dû être arrêtés par le jury.

Structuration du propos : Les prestations les plus claires sont celles qui utilisent une PAO (présentation assistée par ordinateur) avec la plupart du temps un plan bien structuré. La présentation est lisible pour les documents en version papier comme en version numérique (diaporamas, fiche de séance sur traitement de texte). L'utilisation de l'ordinateur portable orienté vers le jury est appréciée notamment avec une télécommande permettant de faire défiler les diapositives.

Communication : Les communications verbale et non verbale sont maîtrisées. L'orthographe et la syntaxe des documents présentés sont satisfaisantes.

Tenue : La tenue vestimentaire et la posture étaient globalement professionnelles.

- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond :

Contextualisation :

Les éléments de contexte sont parfois mal exploités et leur analyse trop superficielle : il n'est pas tenu compte de la diversité des élèves et les adaptations



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pédagogiques proposées ne correspondent pas au public visé.

De même, le jury a pu constater des leçons présentées sans adéquation avec les moyens matériels disponibles dans l'établissement présentés dans le sujet ou avec le profil de la classe.

Didactisation et démarche pédagogique :

La présentation d'une succession d'activités issues de différents manuels scolaires ne peut être considérée comme une véritable réflexion pédagogique et didactique.

Les attendus de l'enseignant ne sont que rarement précisés lors de la prestation.

La mise en situation n'est pas toujours professionnalisante. Ainsi, nous constatons des propositions d'activités non adaptées au public (trop théoriques).

Les activités proposées ne permettent pas toujours d'acquérir des compétences.

Certains candidats réalisent une lecture erronée du référentiel.

Les transversalités sont souvent exploitées de manière très superficielle : il ne suffit pas de les citer, mais expliciter comment elles seront exploitées.

Nous constatons une insuffisante prise en compte de l'hétérogénéité des élèves alors que les sujets invitaient les candidats à les exploiter.

Les concepts disciplinaires doivent être maîtrisés y compris pour l'oral tout comme les référentiels des différents baccalauréats professionnels y compris celui du CAP.

Beaucoup de candidats suggèrent le travail en groupe mais lors de l'entretien le jury a constaté un manque de recul pour une application efficace en classe.

Certains candidats ne font pas la différence entre les savoirs et les compétences à acquérir.

On note des confusions entre séquence et séance.

Trop de candidats ne réalisent pas une présentation détaillée de la séance (voire minutée).

Certains candidats restent très imprécis sur le lexique pédagogique notamment on a constaté des lacunes sur les termes suivants : « formatif », « sommatif », « inductif », « spiralaire ».

Les concepts disciplinaires ne sont que partiellement maîtrisés. D'autres candidats présentent des lacunes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives.

Les prérequis ne sont pas suffisamment réfléchis : les candidats citent des notions mais ne précisent pas comment elles vont être travaillées avec les élèves.

Enfin certains candidats citent l'utilisation d'outils numériques sans les développer.

Activités proposées :

Certains candidats consacrent plus de temps au contexte plutôt qu'à l'explicitation des activités.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certains candidats n'ont pas su proposer des activités suffisamment engageantes pour l'élève (activités limitées à compléter des tableaux, des annexes...).

Quelques exposés se sont avérés hors sujet : consignes et extrait du référentiel proposés mal interprétés.

Parfois, les activités manquent de réalisme tant dans les contenus que dans les durées proposées mais également au regard du public visé, des objectifs, des ressources, et des contraintes suggérées dans le contexte.

Certains candidats listent une série d'applications numériques ou de logiciels informatiques sans en appréhender l'utilité et la capacité des apprenants à s'approprier ces outils. Le lien avec l'entreprise ou le partenaire économique est souvent totalement absent de la proposition.

Les modalités de synthèse sont parfois seulement citées sans être détaillées ni approfondies.

La trace écrite pour les élèves est trop rarement évoquée.

Supports des candidats :

Les candidats les plus en difficulté n'ont pas présenté de ressources ni de supports « élève ». L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et ne doit pas se résumer à un vague descriptif d'une intention de faire.

Évaluation :

Les propositions d'évaluation ne sont pas suffisamment explicites. Elles sont soit abordées uniquement sur un plan théorique (listes des différentes évaluations, sans explicitation), soit imprécises (manque de réels critères d'évaluation).

L'évaluation se limite trop souvent à une évaluation de connaissances et ne prend pas en compte les épreuves certificatives (évaluation par compétences).

Les propositions d'évaluation ne sont pas abordées par compétences et restent souvent trop superficielles avec un manque d'analyse réflexive.

Appréciations sur la forme :

Le recours à des outils préconçus, pas toujours maîtrisés ni adaptés au contexte de la leçon, est préjudiciable.

Les candidats doivent bien gérer leur temps pour profiter de leurs 20 minutes.

Certains candidats se sont contentés de fournir le dossier d'un livre comme support brut, or le jury attend une production personnelle.

Les supports présentés ne sont pas toujours soignés et exempts de fautes d'orthographe.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Certains candidats se sont présentés sans aucun support visuel, cela n'est pas satisfaisant.

Le débit de parole doit être contrôlé sans être trop rapide.

Certains candidats se sont montrés trop à l'aise, voire familiers avec le jury.

Enfin la tenue professionnelle doit être appropriée à un concours de la voie commerciale (prévoir notamment le cas de fortes chaleurs).

3.2.2 L'entretien avec le jury

- Les principaux éléments appréciés par le jury

- **Appréciations sur le fond :**

Dans l'ensemble, les candidats sont à l'écoute et démontrent une capacité réflexive. La prise de recul du candidat sur ses propres choix est toujours valorisée.

Des candidats à l'écoute, capables de remettre en cause leur proposition, ont pu proposer d'autres solutions pertinentes pendant la phase d'entretien, notamment en se recentrant sur la demande initiale : la présentation d'une séance.

- **Appréciations sur la forme :**

Dans les 40 minutes de l'entretien, certains candidats ont su se démarquer par leur dynamisme, leur écoute et leur capacité à entrer dans un réel échange.

- Les principales difficultés rencontrées par les candidats

Appréciations sur le fond :

L'entretien avec le jury confirme que :

- Certains candidats présentent des lacunes importantes sur la connaissance des référentiels ou l'organisation des épreuves certificatives.

- La terminologie pédagogique est souvent évoquée mais sa signification reste floue lorsque le jury demande des précisions. Certains candidats devraient argumenter de manière plus pertinente leurs choix pédagogiques.

Appréciations sur la forme :

On déplore un manque de dynamisme chez certains candidats ce qui ne permet pas d'apprécier une réelle motivation à l'exercice du métier.

Les candidats doivent veiller à adapter leur communication non verbale et à s'inscrire dans une démarche réflexive positive. L'attitude et la posture de certains candidats



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

sont très éloignées des attendus du métier.

Les candidats doivent veiller à maîtriser les règles de grammaire et d'orthographe.

3.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

3.3.1. La compréhension de l'épreuve

Les candidats sont invités à :

S'acculturer aux enjeux et spécificités de la voie professionnelle :

- Améliorer leur connaissance des référentiels et des différentes formations proposées en lycée professionnel ;
- S'approprier les référentiels de tous les niveaux (Baccalauréat professionnel Métiers du Commerce et de la Vente Option A et option B ; Baccalauréat professionnel Métiers de l'accueil ; CAP Équipier Polyvalent du Commerce), les BO, les Vademecum, les Guides d'Accompagnements Pédagogiques ;
- Connaître les épreuves de ces diplômes respectifs (notamment pour expliciter les évaluations certificatives en CCF) ;
- Maîtriser les notions de : projet d'établissement, labels (lycée des métiers), démarche de projets (ERASMUS+...) ;
- Prendre en compte le profil des élèves (allophones, en situation de handicap, décrocheurs...) ainsi que le contexte de l'établissement dans la préparation de la séance ;
- Connaître les innovations pédagogiques de la transformation de la voie professionnelle : projet, co-intervention, accompagnement renforcé... ;
- Connaître les modalités pédagogiques : évaluation par compétences, progression spiralaire, groupe à effectif réduit... ;
- Réaliser des périodes d'immersion en lycée professionnel et échanger sur les pratiques pédagogiques avec les enseignants aguerris afin d'évaluer sa propre pratique ;
- Faire preuve de créativité en proposant des activités plus proches de la réalité professionnelle.

Respecter les modalités de l'épreuve (20 min)

- Cerner précisément la compétence à traiter dans la problématique annoncée par le sujet pour éviter l'écueil du hors sujet ou d'un traitement parcellaire de la question posée. Ne développer que les activités en lien avec la compétence présentée dans le



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

sujet ;

- Respecter les points de cadrage imposés par l'épreuve (objectifs, place dans la progression, déroulement et démarche, activités proposées...);
- Utiliser pleinement les 20 minutes et axer l'exposé sur la séance qui doit être développée (présenter une séance et non une séquence);
- Annoncer le plan de sa présentation;
- Mettre en évidence la démarche didactique et pédagogique envisagée pour la séance : démontrer la pertinence du cheminement pour accompagner l'élève vers l'acquisition de la compétence;
- Expliciter le parcours d'apprentissage de l'élève;
- Mettre en corrélation les outils, supports, ressources à utiliser avec les objectifs à atteindre et en justifier l'exploitation;
- Détailler l'action de l'enseignant au cours de la séance;

- Considérer explicitement le contexte original du sujet :
 - o Repérer et prendre appui sur les éléments donnés dans le contexte pour élaborer la séance.
 - o Exploiter le contexte donné dans ses différentes caractéristiques pour justifier les choix opérés et propositions présentées;

- Élaborer des supports pertinents :
 - o Les supports élèves doivent être clairement matérialisés et présentés au jury. Le candidat doit apporter un soin particulier aux documents, supports d'évaluation réalisés;
 - o La stratégie et les critères d'évaluation doivent être explicités;

- Justifier la pertinence de l'utilisation des outils numériques :
 - o Recourir aux outils numériques avec une réflexion préalable dans un intérêt pédagogique et la recherche d'une plus-value dans les apprentissages;
 - o Maîtriser les notions de RGPD, protection des données personnelles, compétences PIX lorsqu'on propose des activités incluant des applications numériques.

3.3.2 : La préparation de l'épreuve

Le candidat doit :

- S'entraîner aux 2 parties de l'épreuve et dans la mesure du possible sur des contextes réels;
- Prendre connaissance du rapport du jury.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury appréciera que le candidat soit préparé à l'utilisation de l'outil informatique lors de l'exposé.

Les candidats doivent avoir connaissance de :

- L'obligation de remettre en fin d'épreuve l'ensemble de leurs brouillons ainsi que le sujet sur lequel il a composé ;
- La nécessité de se munir d'un appareil horloger non connecté (montre, réveil), car la salle est potentiellement non équipée de pendule.

3.3.3. La première partie de l'épreuve

- Se prémunir d'une prestation hors sujet ou formatée
 - o Identifier précisément la compétence à traiter et présenter une séance : la durée de la séance est à l'appréciation du candidat ;
 - o Présenter une intention didactique et pédagogique et non un cours magistral. Être concret : présenter les supports, expliquer le rôle de l'enseignant dans la classe pendant la séance, expliquer ce que l'on attend des élèves par rapport à l'activité proposée ;
 - o Veiller à personnaliser la présentation : l'utilisation de trame pré définie conduit à une standardisation de la présentation du candidat ;
 - o L'usage des manuels scolaires doit se faire de manière raisonnée et en veillant à ce que leur utilisation s'inscrive dans une démarche pédagogique réfléchie ;
 - o Faire preuve de créativité dans les propositions de conception de séance et ne pas faire de plagiat de supports apportés, généralement inadaptés à la mise en situation proposée.
- Éviter le « pré-formatage excessif » des propositions didactiques.
- Maîtriser le vocabulaire
 - o Lors de l'utilisation de terminologie, de concepts didactiques, démontrer la maîtrise réelle des exploitations et significations pédagogiques ;
 - o Utiliser un vocabulaire professionnel et adapté en lien avec la compétence traitée dans la séance.
- Veiller à adopter une tenue professionnelle adaptée.
- Intégrer les outils numériques de manière pertinente avec une réflexion préalable et dans l'intérêt pédagogique de l'apprenant.
- Se saisir du contexte original de chaque sujet pour apporter du sens, des liens avec la proposition de séance.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- S'emparer des éléments concernant les autres formations présentes dans l'établissement qui leur offrent des opportunités de projets. Prendre en compte le contexte local (lycée situé dans une ZAE, une zone rurale...), le profil des élèves, le contexte spécifique (hétérogénéité, décrochage, dyslexie, déficit visuel et/ou auditif, présence d'un AESH...), le contexte de l'établissement (partenariats locaux, situation géographique, projet d'établissement). Bien prendre en compte le niveau de la classe afin de bien adapter la proposition pédagogique.
- Connaître le fonctionnement d'un EPLE
- Le principe et le contenu de l'évaluation certificative doivent être rigoureusement maîtrisés.
- Bien comprendre les enjeux de l'évaluation par compétence.
- Avoir une bonne connaissance de la voie professionnelle : co-intervention, projet, pédagogie professionnalisante...
- Exploiter les Périodes de Formation en Milieu professionnel : l'ancrage de la séance avec les PFMP passées ou futures est un élément qui doit être mis en avant.
- Choisir d'optimiser la présentation avec l'utilisation de l'ordinateur : dans certains cas, l'utilisation d'un ordinateur pour présenter les travaux ne facilite pas la communication. Le candidat est souvent perpendiculaire au jury pour lire son écran. L'écran souvent petit ne permet pas une bonne visibilité... Dans d'autres cas, lorsqu'il est bien exploité, il permet une meilleure visibilité de la démarche suivie et une présentation plus professionnelle des supports proposés.
- Soigner l'orthographe et la syntaxe dans les supports présentés.
- Ne pas perdre de temps, en revenant, en début de présentation, sur le parcours professionnel et personnel (réservé à l'épreuve d'entretien).

3.3.4. L'échange avec le jury

Le candidat veillera à :

- Anticiper l'entrée en salle (pièce d'identité, convocation, matériel...);
- Adopter une posture d'enseignant : maîtriser le vocabulaire professionnel, veiller à l'expression orale et proposer une communication non verbale adaptée ;
- Être dynamique et convaincant dans l'entretien ;
- Adopter une posture d'échange et être à l'écoute du questionnement du jury. Lors de l'échange, plus qu'une réponse exacte instantanée, le jury apprécie la capacité à argumenter, à expliquer et justifier une démarche ou un point de vue. Le candidat doit être capable de proposer une analyse réflexive et de remettre en perspective ses propositions : le candidat doit prendre du recul sur les choix qui l'ont conduit à construire sa démarche pédagogique et aussi, sur son expérience professionnelle ;
- De démontrer sa faculté d'adaptation et sa volonté de tenter de sortir de ses



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

pratiques habituelles pour se projeter dans de nouvelles pratiques et situations, proposer des remédiations pour échanger sereinement avec le jury ;

- Gérer le stress : Les candidats doivent apprendre à gérer leurs émotions. Les remarques personnelles (expériences passées et situations familiales) sont parfois amenées maladroitement pour justifier une prise de position.



4. L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN

4.1 RÉSULTATS

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne présents /20	Moyenne des admis / 20	Écart-type
CAPLP	218	191	12.50	14.49	3.47
CAFEP	45	42	14.01	16.18	3.07

4.2. OBSERVATION DES MEMBRES DU JURY

4.2.1. Les principaux éléments appréciés par le jury (fond et forme)

Concernant la 1^{ère} partie : présentation du parcours du candidat

Les prestations de qualité ont pour point commun :

- Un exposé de 5 mn de qualité, bien structuré autour des éléments saillants du parcours, avec une bonne maîtrise du temps imparti ;
- Une mise en valeur cohérente du parcours professionnel ;
- Une identification claire des compétences construites dans le parcours professionnel et une transposition vers le métier d'enseignant ;
- Une explicitation des motivations du candidat qui fait clairement apparaître sa vocation pour le métier d'enseignant en lycée professionnel ;
- Une maîtrise de la langue française avec un vocabulaire adapté et une communication verbale et non verbale de qualité ;
- D'avoir intégré et exploité des éléments d'actualité concernant les réformes et les enjeux du lycée professionnel.

Concernant la 2^{ème} partie : mises en situation professionnelle

Les candidats remarquables ont :

- Pris soin de répondre à l'ensemble des questions posées dans le cadre de la mise en situation autour d'une argumentation et d'un propos clair et structuré ;
- Réalisé une analyse réfléchie, pertinente et complète de la situation proposée dans ses différentes dimensions et se sont appuyés sur une solide maîtrise des enjeux et



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

des principes éducatifs ;

- Une solide connaissance des valeurs de la République et des principes juridiques mobilisés à bon escient ;
- Formulé des pistes de solutions réalistes et pertinentes ;
- Proposé des réponses complètes tant sur la temporalité que sur les acteurs de l'EPLÉ à solliciter ;
- Participé de façon constructive à l'échange avec le jury en prenant appui sur les questions posées pour approfondir leur analyse.

4.2.2. Les principales difficultés rencontrées par les candidats (fond et forme)

Appréciations sur le fond :

Concernant la 1^{ère} partie : *Présentation du parcours du candidat*

On constate :

- Une présentation des expériences sans transposition au métier d'enseignant qui ne met pas en valeur leurs compétences professionnelles acquises et mobilisables en classe. La notion de compétence n'étant, d'ailleurs, pas toujours maîtrisée ;
- Des éléments de motivation peu clairs pour l'exercice du métier ;
- Que certains candidats ne connaissent pas le fonctionnement d'un EPLE, de la communauté éducative et/ou des instances ;
- Que certains candidats déjà en poste (contractuels) justifient leur présence au concours uniquement par la volonté d'être titularisés.

Concernant la 2^{ème} partie : *Mises en situation*

D'une façon globale, les candidats en difficulté ont montré un manque de connaissance du système éducatif, des valeurs de la République, des principes juridiques et des instances et dispositifs au sein d'un établissement. Ces lacunes ne leur ont pas permis de conduire d'analyse pertinente des situations ni, de fait, de proposer des solutions réalistes.

On constate :

- Une analyse des situations insuffisamment approfondie, voire de la simple reformulation, peu problématisée, sans perception des implications et des enjeux (risques et intérêts pour l'élève et la communauté éducative). La gravité des faits n'est pas toujours appréciée et mesurée par les candidats ;



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- L'énumération d'un catalogue de valeurs de la République sans explicitation et parfois sans lien avec le sujet ;
- Une connaissance très sommaire, voire erronée, de la valeur de laïcité et de son contenu ;
- Des confusions et amalgames entre certaines valeurs ;
- La formulation de solutions parfois inadaptées et sans lien avec les problématiques suggérées par les situations ;
- Une difficulté pour le candidat à identifier les liens avec les parties prenantes qui sont concernées par la situation (parents, vie scolaire, chef d'établissement...) ou l'identification même de ces acteurs ;
- Une connaissance approximative du système éducatif, de l'organisation générale du système éducatif et des missions des personnels non enseignants de l'EPL (assistante sociale, infirmière, DDFPT, etc.).

Appréciations sur la forme :

- Certains candidats n'ont pas su adopter la posture idoine que ce soit devant le jury ou dans la projection de leur posture professionnelle future ;
- Certains jurys ont relevé des propos imprécis, un vocabulaire inadapté et parfois un manque d'humilité ;
- Certains candidats n'ont pas la posture attendue avec le jury le jour d'un concours (exemple : attitude familière, registre de langage inadapté, tenue vestimentaire, tics de langage multiples).

4.3. CONSEILS AUX CANDIDATS

Une très bonne connaissance des droits et obligations des fonctionnaires, des exigences du service public de l'éducation ainsi que des valeurs de la république est indispensable, mais elle n'est pas suffisante : le candidat doit pouvoir montrer comment il se les approprie, comment il compte les faire vivre et les faire partager. Il doit pouvoir s'appuyer sur ces valeurs et exigences pour analyser les mises en situation professionnelle qui lui sont proposées par le jury. Ces dernières s'inspirant de situations réelles, le jury conseille au candidat de réaliser une immersion dans un lycée professionnel afin d'y conduire des observations, rencontrer et échanger avec différents acteurs (équipe de direction, pédagogique, éducative). Le candidat pourra ainsi apprécier la façon dont ces valeurs et exigences s'ancrent dans le quotidien d'un établissement scolaire.

Au cours de sa préparation, le candidat aura intérêt à :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- S'entraîner pour utiliser les 5 minutes de présentation allouées ;
- Bien s'approprier le référentiel de compétences des métiers du professorat ainsi que les compétences, droits et devoirs attendus d'un fonctionnaire de l'État ;
- Réfléchir aux motivations qui le conduisent à exercer le métier d'enseignant et se préparer à les exposer ;
- Relier ses éventuelles expériences professionnelles antérieures, ses compétences acquises à celles relatives au métier d'enseignant ;
- S'informer sur le fonctionnement d'un EPLE, ses instances et le rôle des différents acteurs et plus généralement sur le système éducatif dans l'enseignement secondaire ;
- Mieux connaître les différents dispositifs en lien avec les valeurs de la République qui favorisent un climat scolaire serein dans un établissement ;
- Mener une veille quant à la transformation de la voie professionnelle et les réformes qui impactent le système éducatif.

Au cours de l'épreuve, le candidat veillera à :

- Développer son analyse de la situation avant de proposer des actions et solutions ;
- Identifier les valeurs de la République et les principes réellement mis en jeu dans le cadre des situations posées et d'éviter ainsi la déclinaison d'un catalogue ;
- Être à l'écoute des questions des membres du jury et à prendre des notes ;
- Adopter une posture adaptée au métier d'enseignant : tenue, langage approprié, vocabulaire précis, registre de langage adapté à la situation ;
- Prévoir le matériel de base (stylo) pour le passage devant les jurys

RAPPEL IMPORTANT : Le CAPLP est un concours national. Les candidats de l'enseignement public seront amenés à être nommés dans toute la France (certains jurys ont constaté l'étonnement de plusieurs candidats à l'annonce de ce point)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

5. ANNEXES : EXEMPLES DE SUJETS POUR L'ADMISSION

CAPLP EXTERNE/CAFEP CAPLP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « Commerce-Vente »

Session 2024

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Epreuve de leçon - Coefficient 5

Préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)

Rappel de la définition de l'épreuve : l'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques. Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

SUJET N°

Vous enseignez au sein du lycée professionnel Nelson Mandela, qui accueille près de 600 élèves, situé à Limay dans l'académie de Versailles, à proximité d'un centre commercial et à quelques kilomètres de terres agricoles. Cet établissement, labellisé « lycée des métiers du commerce et de la vente », propose le CAP Équipier Polyvalent du Commerce (EPC), les baccalauréats professionnels Métiers de l'accueil, Métiers du Commerce et de la Vente option A et B et la mention complémentaire Vendeur-conseil en alimentation.

Le lycée est équipé d'une épicerie pédagogique « Nos saveurs du cœur » ouverte au public et aux élèves tous les vendredis de 9h à 17h. Elle propose des produits alimentaires et non alimentaires issus de producteurs et fournisseurs locaux.

Le projet d'établissement souhaite mettre l'accent sur le développement durable et le commerce équitable.

L'équipe d'économie-gestion de l'établissement est composée de 14 enseignants qui se partagent l'enseignement professionnel. Vous avez la responsabilité d'une classe de 15 élèves de première année de CAP EPC dont vous partagez l'enseignement professionnel avec un collègue.

Cette classe est très hétérogène. Beaucoup d'élèves ont de grandes difficultés scolaires. Un tiers de la classe bénéficie d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) ; une AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap) est présente sur le temps de l'enseignement professionnel pour un élève.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dans le cadre de votre stratégie de formation, vous désirez aborder avec votre classe la compétence « Préparer les commandes destinées aux clients » et plus particulièrement « prélever et rassembler les produits commandés » lors d'une séance d'enseignement de deux heures. Proposez une exploitation pédagogique de ce thème. Exposez et justifiez votre démarche.

En vous appuyant sur l'extrait du référentiel et vos ressources, vous présenterez :

- les objectifs,
- la place de la séance dans votre progression pédagogique,
- le déroulement et les démarches envisagées,
- les activités ou missions proposées,
- les supports et outils utilisés notamment numériques,
- vos propositions en matière d'évaluation,
- les transversalités que vous envisagez,
- les autres aspects pédagogiques que vous jugerez utiles.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Extrait du référentiel de compétences

Certificat d'aptitude professionnelle spécialité ÉQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE

Bloc de compétences 1 : Recevoir et suivre les commandes

Contexte professionnel

Le titulaire du « CAP Équipier polyvalent du commerce » exerce son activité dans un cadre omnicanal, au sein d'une unité commerciale. Il respecte pour ce faire systématiquement les règles d'hygiène et de sécurité. Le développement du *drive*, du *click and collect* et de façon générale, de services de réception et / ou de livraison de colis destinés aux clients (les points de retrait colis, les livraisons à domicile, etc.) induit une polyvalence et une réactivité accrues de la part du titulaire du diplôme. En fonction du type et de la taille de l'unité commerciale dans laquelle il est employé, le titulaire du diplôme se voit attribuer la responsabilité des commandes pouvant aller des fournitures annexes jusqu'aux marchandises elles-mêmes.

Dans ce contexte, ce dernier dispose :

- du cadencier de commande,
- du bon de commande,
- du bon de livraison,
- des documents commerciaux,
- des documents de transport de marchandises,
- de la base de données fournisseurs,
- de la base de données clients,
- du plan de la réserve,
- de la fiche de relevés de température,
- des documents de suivi d'hygiène et de sécurité,
- des procédures de l'entreprise (réception, stockage, inventaire, préparation de commandes, anomalies, retrait de marchandises etc.),
- des logiciels, applications et matériels nécessaires à l'activité,
- du matériel de manutention ne nécessitant pas un permis spécifique.

L'exercice des activités relatives au domaine 1 nécessite plus particulièrement la mise en œuvre des compétences transversales suivantes :

- le sens de l'organisation : rigueur, méthode, anticipation, réactivité ;
- l'adaptation à son environnement : adéquation de la communication verbale et non-verbale ainsi que de la tenue vestimentaire avec le contexte ;
- le sens du contact : accueil, écoute, disponibilité.

Compétences détaillées	Savoirs associés	Résultats attendus
<p>Préparer les commandes destinées aux clients</p> <p>Prélever et rassembler les produits commandés</p> <p>Reconditionner et stocker les produits selon leur spécificité</p> <p>Vérifier l'adéquation entre la commande et la préparation</p> <p>Enregistrer et entreposer les colis destinés aux clients ou retournés</p>	<p>Les différents modes de préparation des commandes omnicanales</p> <p><i>Le conditionnement et l'emballage</i></p>	<p>Les commandes des clients sont préparées conformément à leur demande et dans les délais impartis.</p> <p>Les colis destinés aux clients ou retournés sont correctement enregistrés et entreposés de manière à en faciliter le retrait.</p>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAPLP EXTERNE/CAFEP CAPLP D'ÉCONOMIE ET GESTION

Option « Commerce-Vente »

Session 2024

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Epreuve d'entretien - Coefficient 3

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Mise en situation 1 : Situation d'enseignement

Vous êtes professeur principal d'une classe de première année de CAP Équipier Polyvalent du Commerce (EPC). Parmi les élèves, une jeune fille présente un handicap (un défaut d'élocution), un bégaiement intense. Vous êtes témoin, lors de sa participation orale volontaire, de moqueries de la part de certains élèves envers elle. D'autres se manifestent à haute voix pour la défendre

- 1. Comment analysez-vous cette situation ?**
- 2. Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?**
- 3. Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?**

Mise en situation 2 : Situation de vie scolaire

Votre collègue, professeur d'Education Physique et Sportive, vous informe qu'une jeune fille, dont vous êtes le professeur principal, se présente régulièrement en cours sans tenue de sport. Il ne vous en dit pas plus et vous demande de recevoir l'élève avec lui.

- 1. Comment analysez-vous cette situation ?**
- 2. Quelles sont les valeurs de la République, les principes juridiques mis en jeu dans cette situation ?**
- 3. Quelles pistes de solutions envisagez-vous ?**